



Bureau sous-régional en Afrique du Nord
Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires
et d'experts pour l'Afrique du Nord
Quarante et unième réunion
Rabat (hybride), 3-5 novembre 2026
Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire*
Questions statutaires

Rapport d'activités du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord
(octobre 2025-septembre 2026) et programme de travail pour 2027**

* ECA/SRO-NA/ICSOE/41/1.

** Le présent document n'a pas été revu ou traduit par les services d'édition et traduction.

Résumé exécutif

1. D'octobre 2025 à septembre 2026, le Bureau sous-régional en Afrique du Nord (BSR-AN) de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) s'est attaché à traduire les données probantes et les priorités intergouvernementales en appui aux politiques, coopération technique et dialogue régional. Ses travaux ont été guidés par les recommandations de la quarantième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord (CIHFE), tout en préparant la base factuelle et les éléments de redevabilité pour la quarante et unième réunion. Au cours de la période considérée, le BSR-AN a combiné travaux analytiques, services consultatifs, renforcement des capacités et partenariats afin d'améliorer le financement du développement, l'intégration régionale, la transformation productive et la contribution des ressources de la diaspora au développement durable.
2. En matière de financement du développement, le BSR-AN a aidé l'Égypte à finaliser sa stratégie d'endettement à moyen terme (SEMT) pour 2026-2029 et son plan annuel d'emprunt pour 2025-2026, et lui a fourni un outil personnalisé d'analyse de la viabilité de la dette (AVD) afin de renforcer les capacités analytiques de l'Unité de gestion de la dette (UGD). L'apprentissage entre pairs au niveau régional a été renforcé grâce au deuxième Forum africain sur la finance souveraine, qui a réuni des représentants de 18 pays africains et permis d'approfondir la compréhension pratique des instruments de financement durable, du financement mixte et de la gestion du risque souverain. En matière de mobilisation des ressources intérieures (MRI), l'appui fourni à l'Égypte, à la Libye et au Soudan a fait progresser la modernisation de l'administration fiscale, la fiscalité numérique et le respect des obligations fiscales. La Tunisie a, quant à elle, élaboré une stratégie de finance verte et durable et une feuille de route de mise en œuvre pour 2026-2028, la CEA étant désignée comme partenaire technique.
3. Le BSR-AN a également renforcé les cadres permettant de mieux tirer parti des contributions de la diaspora et des envois de fonds. Dans le cadre du programme du Compte pour le développement consacré au lien entre migration et développement, l'assistance technique fournie à l'Égypte et à la Tunisie a permis de promouvoir des dispositifs politiques, réglementaires, institutionnels et financiers plus efficaces pour orienter les envois de fonds vers l'investissement productif. En Tunisie, des outils nationaux assortis d'indicateurs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais (SMART) ont été rendus opérationnels afin d'aider les institutions à intégrer les contributions de la diaspora dans la planification du développement et à suivre les réformes. Le dialogue politique régional et mondial, notamment à l'occasion du deuxième Sommet mondial pour le développement social et du Forum d'examen des migrations internationales (FEMI), a accru la visibilité des approches africaines et renforcé l'apprentissage Sud-Sud.
4. À l'appui d'une croissance inclusive et durable, le BSR-AN a aidé la Libye à intégrer des considérations écologiques dans sa stratégie relative à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et a fourni des analyses et un appui au renforcement des capacités pour la mise en œuvre du Protocole de la ZLECAf sur le commerce numérique. Un atelier destiné au secteur privé en Égypte a permis d'enregistrer des progrès mesurables parmi 93 participants : 77 % ont indiqué disposer, à l'issue de la formation, de bonnes connaissances ou d'un niveau d'expertise, et 96,6 % ont déclaré avoir l'intention d'appliquer les connaissances acquises. En Algérie, deux projets de coopération technique en cours ont permis d'établir des cadres analytiques et des instruments d'enquête pour remédier aux contraintes de financement des petites et moyennes entreprises (PME) et favoriser la formalisation des flux financiers informels. Le BSR-AN a également élaboré une méthodologie pour la transition durable des PME agroalimentaires et lancé un nouveau volet de travail sur la croissance résiliente, comprenant un rapport sur le piège du revenu intermédiaire, un cadre conceptuel pour la croissance résiliente et une proposition d'orientation sur une décote de la dette liée au climat pour l'Afrique. Un projet du Compte pour le développement permettra en outre de renforcer les capacités numériques et financières des microentreprises et petites et moyennes entreprises (MPME) dirigées par des femmes en Égypte, en Libye, en Mauritanie et en Tunisie.
5. La mise en œuvre a reposé sur la coopération entre les divisions et BSR de la CEA, les bureaux des coordonnateurs résidents, les entités des Nations Unies, les gouvernements, les partenaires de développement, les milieux universitaires et le secteur privé. Ces partenariats ont élargi la portée technique des interventions, favorisé l'apprentissage Sud-Sud et relié l'appui au niveau national aux processus régionaux et mondiaux. La période considérée a également mis en évidence la nécessité de

mieux cibler les priorités thématiques, de renforcer le dialogue stratégique avec les États membres et de poursuivre la mobilisation des ressources dans un contexte d'incertitude géopolitique et de resserrement du financement du développement. Dans l'ensemble, le portefeuille témoigne d'un passage d'activités isolées à des chaînes de résultats cohérentes : les données probantes alimentent le dialogue, le dialogue façonne les cadres et les réformes, et la coopération technique soutient la mise en œuvre et les capacités institutionnelles.

I- Vue d'ensemble

6. Le présent rapport passe en revue les activités du BSR-AN de la CEA pendant la période allant d'octobre 2025 à septembre 2026. Conformément à son plan d'activité annuel, le BSR-AN a combiné travaux analytiques, conseils en matière de politiques, coopération technique, renforcement des capacités et dialogue intergouvernemental pour aider les États membres à répondre aux principales priorités de développement. Il a travaillé en étroite coopération avec les institutions nationales, les autres divisions et BSR de la CEA, les entités des Nations Unies, les partenaires de développement, les milieux universitaires et le secteur privé, tout en assurant le suivi des recommandations adoptées à la quarantième réunion du CIHFE et en contribuant à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons.

7. Les travaux du BSR-AN se sont articulés autour de trois domaines de résultats interdépendants : a) renforcer les politiques fondées sur des données probantes et les cadres institutionnels afin de mettre à profit les contributions économiques des migrants et les envois de fonds au service du développement ; b) aider les États membres à mobiliser des financements en faveur du développement durable grâce à une meilleure gestion de la dette publique, au financement durable, à la MRI et au renforcement de l'administration fiscale ; et c) accélérer une croissance inclusive et durable grâce à l'amélioration de la productivité, à la diversification économique, au développement des PME, à l'intégration régionale, au commerce numérique et à la croissance résiliente.

8. Dans ces domaines, le BSR-AN a de plus en plus relié les travaux analytiques et le dialogue sur les politiques à leur mise en œuvre au niveau national. L'appui fourni pendant la période a contribué à élaborer et rendre opérationnels des cadres et outils nationaux relatifs aux envois de fonds et au financement de la diaspora, à renforcer les capacités de gestion de la dette et d'administration fiscale, à aider la Tunisie à élaborer une stratégie de finance verte et durable, à faire progresser la mise en œuvre de la ZLECAf et de son Protocole sur le commerce numérique, et à mieux préparer le secteur privé à accéder aux marchés régionaux. Le BSR-AN a également élargi ses travaux sur le financement et la formalisation des PME, la transition durable et la croissance résiliente, tout en favorisant la coopération Sud-Sud et le dialogue régional sur les politiques. Ces interventions ont été complétées par des travaux analytiques sur les tendances socioéconomiques, les programmes de développement régionaux et internationaux, le piège du revenu intermédiaire et les liens entre climat et dette, fournissant aux États membres des données probantes et des options de politique pour renforcer la résilience, mobiliser des financements et faire progresser la transformation structurelle.

II- Principales réalisations

A- Renforcement du dialogue intergouvernemental fondé sur des données probantes et de la redevabilité

A.1- Production de données probantes pour le dialogue des États membres sur les politiques

A.1.1- Analyse et perspectives socioéconomiques sous-régionales

9. Le BSR-AN a élaboré le profil socioéconomique sous-régional 2026, mettant à la disposition des États membres une base factuelle actualisée sur l'évolution économique et sociale des sept pays d'Afrique du Nord. La croissance est estimée à 4,6 % en 2025, contre 1,1 % en 2024, et à environ 4 % en 2026, mais elle demeure exposée aux tensions sur le financement, aux prix de l'énergie et des produits alimentaires et aux tensions géopolitiques. Le profil fait également ressortir des situations budgétaires et d'endettement divergentes ainsi que des difficultés persistantes sur les marchés du travail et en matière de protection sociale. Il souligne comme priorités la diversification, le renforcement de la MRI et la consolidation des marges de sécurité budgétaires, financières, extérieures et sociales. Ses conclusions alimenteront le dialogue sur les politiques lors de la quarante et unième réunion du CIHFE et les futurs travaux analytiques et de coopération technique de la CEA.

A.1.2- Suivi des programmes de développement régionaux et internationaux

10. Le BSR-AN a établi le rapport 2026 sur les programmes de développement régionaux et internationaux, axé sur l'objectif de développement durable (ODD) 17 et les moyens de mise en œuvre du Programme 2030. En 2026, l'Afrique du Nord est restée la sous-région africaine la mieux classée

selon l'indice des ODD, avec un score moyen de 64,8, mais les progrès d'ensemble ont stagné. Le rapport met en évidence des contraintes persistantes en matière de mobilisation fiscale, de viabilité de la dette, d'investissement, de transfert de technologies, de capacités numériques et de systèmes statistiques, tout en soulignant les possibilités offertes par les envois de fonds et la coopération Sud-Sud. Il définit des priorités concernant l'administration fiscale, la gestion de la dette, le financement durable, les infrastructures numériques, la mise en œuvre de la ZLECAf et les capacités statistiques. Ce rapport alimentera le dialogue lors de la quarante et unième réunion du CIHFE.

A.2- Appui à la prise de décisions intergouvernementale, à la redevabilité et au suivi

A.2.1- Consolidation et transmission des recommandations de politique des États membres

11. Le BSR-AN a établi le rapport de la quarantième réunion du CIHFE, tenue à Rabat du 11 au 13 novembre 2025 sur le thème « Renforcer la mobilisation des ressources intérieures grâce à l'innovation et à la technologie en Afrique du Nord ». Les représentants des sept États membres nord-africains de la CEA, d'organisations régionales, d'entités des Nations Unies, de partenaires de développement, d'institutions financières et du monde universitaire ont adopté des recommandations portant notamment sur la MRI, la viabilité de la dette, le financement durable et climatique, les envois de fonds, la transformation numérique, l'intelligence artificielle (IA), la mise en œuvre de la ZLECAf, l'intégration régionale et l'utilisation des données nationales. Le rapport a consolidé ces priorités et les a transmises par l'intermédiaire des mécanismes intergouvernementaux de la CEA, notamment lors de sa présentation à la quarante-quatrième réunion du Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, tenue à Tanger – Maroc en mars 2026. Les priorités de l'Afrique du Nord ont ainsi été portées au niveau du dialogue continental et ont fourni un cadre de référence pour aligner, en 2026, les travaux analytiques, les services consultatifs et la coopération technique du BSR-AN.

A.2.2- Rendre compte de la mise en œuvre et de la redevabilité envers les États membres

12. Le BSR-AN a établi le présent examen des activités de la CEA en Afrique du Nord pour la période d'octobre 2025 à septembre 2026, qui consolide les réalisations, la coopération technique, les services consultatifs, le renforcement des capacités, les travaux analytiques, les partenariats et le suivi des recommandations de la quarantième réunion du CIHFE. Le rapport couvre le financement du développement durable, les liens entre migration et développement et la mobilisation de la diaspora, la mise en œuvre de la ZLECAf et l'intégration régionale, le développement des PME, la diversification économique et la résilience. Il rend également compte de la collaboration avec les divisions du siège de la CEA, les autres BSR, les entités des Nations Unies, les partenaires de développement, les institutions nationales, le monde universitaire et le secteur privé. La présentation du rapport à la quarante et unième réunion du CIHFE offrira aux États membres un instrument de redevabilité permettant d'examiner la mise en œuvre, d'évaluer la réponse apportée aux priorités convenues et d'éclairer l'orientation du futur programme de travail et de coopération technique du BSR-AN.

B- Domaine de résultat 1 : Élaboration de politiques et de mesures fondées sur des données probantes destinées à tirer parti des contributions économiques des migrants

13. Le Bureau sous-régional s'est employé à faire des envois de fonds et des contributions de la diaspora une source plus efficace de financement du développement en renforçant les cadres nationaux, les capacités institutionnelles et les outils favorisant l'investissement productif. L'assistance technique et les services consultatifs ont progressé en Égypte, en Tunisie, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Lesotho, donnant lieu à des diagnostics, à la définition de priorités de réforme, à la validation de cadres, à la mise en service d'outils de suivi et à un renforcement de la coordination interinstitutionnelle.

B.1- Renforcement des cadres nationaux de politique, de réglementation et de financement pour la mobilisation de la diaspora et les envois de fonds

B.1.1- Renforcement des liens entre migration et développement en Afrique

14. Dans le cadre du programme du Compte pour le développement intitulé « Renforcement du lien entre migration et développement en Afrique » (2024-2028), le Bureau sous-régional a appuyé l'Égypte, la Tunisie, les Comores, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Lesotho à renforcer les dispositifs politiques, réglementaires, institutionnels et financiers permettant de mieux tirer parti des contributions de la

diaspora et des envois de fonds. En Égypte, une mission consultative a permis d'identifier les priorités nationales et les contraintes institutionnelles et de jeter les bases d'une assistance technique visant à orienter les envois de fonds vers l'investissement productif, tandis que la participation de la Mauritanie, de la Tunisie et du Ghana a favorisé l'apprentissage entre pays. En Tunisie, l'assistance technique a appuyé la mise en œuvre du plan national de développement 2026-2030, notamment les réformes liées à la politique relative aux envois de fonds des Tunisiens résidant à l'étranger et la révision de la loi de 2016 sur l'investissement. Au Lesotho, l'appui est passé de l'évaluation et de la consultation à la validation d'un cadre juridique, institutionnel et financier ainsi qu'à l'adoption d'une feuille de route et d'une matrice de réformes. En Côte d'Ivoire, l'évaluation du cadre existant a permis d'identifier les lacunes et d'éclairer l'élaboration d'une feuille de route nationale. Dans l'ensemble, le programme a permis aux pays participants de passer du diagnostic à des cadres plus opérationnels et à une plus grande appropriation nationale, avec une importante dimension d'apprentissage entre pays.

B.1.2- Mise à profit de la contribution économique des migrants

15. Le Bureau sous-régional a contribué à renforcer les cadres réglementaires, institutionnels et financiers permettant d'orienter les envois de fonds de la diaspora vers l'investissement productif, tout en favorisant l'apprentissage Sud-Sud et le transfert d'expériences pertinentes de l'Afrique du Nord vers d'autres pays africains. L'appui technique a aidé les pays participants à identifier les limitations de leurs politiques et institutions, à traduire les constats des diagnostics en priorités de réforme et à progresser vers des cadres plus opérationnels pour intégrer les contributions de la diaspora dans la planification du développement national. Au Lesotho, ce processus a abouti à l'adoption d'un cadre national Envois de fonds-Investissement et d'une matrice de réformes, avec l'appui des expériences de la Tunisie et du Ghana. En Côte d'Ivoire, l'évaluation du cadre existant a éclairé la préparation d'une feuille de route pour les réformes réglementaires et institutionnelles. L'apprentissage régional entre pairs a en outre permis aux pays participants de comparer leurs approches d'intégration du financement de la diaspora, renforçant ainsi l'appropriation nationale et favorisant le passage d'envois de fonds principalement consacrés à la consommation à une mobilisation accrue en faveur de l'investissement productif et du développement durable.

B.1.3- Renforcement de la coordination des politiques et des cadres de réforme en faveur d'une utilisation productive des envois de fonds

16. Le Bureau sous-régional a renforcé la coordination des politiques nationales et les processus de réforme visant à accroître l'utilisation productive des ressources de la diaspora et des envois de fonds. En Égypte, un dialogue sur les politiques conduit par le gouvernement avec les principales parties prenantes nationales a permis d'évaluer les progrès, d'identifier les contraintes institutionnelles et de définir les domaines prioritaires d'une future assistance technique visant à mieux orienter la contribution des Égyptiens vivant à l'étranger vers l'investissement productif. L'apprentissage entre pairs avec la Tunisie, la Mauritanie et le Ghana a enrichi le dialogue en intégrant au processus national des expériences comparatives de réforme. La même approche axée sur les résultats a été appliquée au Lesotho, où les services consultatifs et les consultations ont permis d'identifier les lacunes du cadre institutionnel, financier et réglementaire, de préciser les réformes prioritaires et de renforcer le rôle du groupe de travail technique national. Ensemble, ces interventions ont amélioré la coordination des politiques, renforcé l'appropriation nationale et fourni une base technique plus claire pour faire progresser des cadres de réforme permettant de mieux mobiliser les envois de fonds et les contributions de la diaspora au service du développement.

B.2- Renforcement des capacités institutionnelles et de la coordination interinstitutionnelle

B.2.1- Mise en œuvre opérationnelle d'outils nationaux pour intégrer les contributions de la diaspora et les envois de fonds dans la planification du développement

17. Le Bureau sous-régional a rendu opérationnels des outils nationaux permettant d'intégrer les contributions de la diaspora et les envois de fonds dans la planification du développement en Tunisie et au Ghana, et a étendu cette approche au Lesotho dans le cadre d'un apprentissage entre pairs. Ces outils comprennent des indicateurs SMART qui permettent aux institutions de suivre les matrices de réformes, d'identifier les blocages et d'ajuster la mise en œuvre. En Tunisie, un atelier organisé en décembre 2025 a formé 40 membres du groupe de travail technique national à l'utilisation de l'outil pour suivre la mise

en œuvre du plan national de développement 2026-2030. Au Ghana et au Lesotho, 146 participants ont été formés à l'application de l'outil dans les processus de planification du développement. Ces interventions ont fait passer les outils du stade de produits analytiques à celui d'instruments opérationnels pour la mise en œuvre des politiques, l'autoévaluation, la coordination institutionnelle et l'apprentissage Sud-Sud.

B.2.2- Renforcement de la coordination interinstitutionnelle pour intégrer les envois de fonds dans les stratégies nationales de développement

18. Lors d'un atelier organisé par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Tunis en février 2026, le BSR-AN a fait part de son expérience en matière de coordination institutionnelle et d'intégration des envois de fonds dans le plan national de développement de la Tunisie pour 2026-2030. Cette participation a relié l'assistance technique de la CEA à un dialogue plus large des Nations Unies sur les politiques et a renforcé la coordination interinstitutionnelle sur la manière dont les ressources de la diaspora peuvent être intégrées dans les stratégies nationales et mobilisées au service du développement durable.

B.3- Connaissances, apprentissage entre pairs et plaidoyer mondial

B.3.1- Dialogue mondial sur les politiques relatives aux contributions de la diaspora et aux envois de fonds – Deuxième Sommet mondial pour le développement social

19. Lors du deuxième Sommet mondial pour le développement social, tenu au Qatar, le Bureau sous-régional a organisé avec la Tunisie et le Ghana une manifestation parallèle de haut niveau, à laquelle ont participé la Côte d'Ivoire, les Comores et l'OIM, ainsi que 80 représentants de gouvernements et de partenaires de développement. Le dialogue a présenté les envois de fonds comme une source résiliente de financement du développement et examiné les moyens d'institutionnaliser les contributions de la diaspora au moyen de cadres nationaux de planification, de fonds de la diaspora et d'initiatives de mobilisation des compétences. Il a également mis en avant l'innovation financière, notamment les obligations de la diaspora, la finance verte et les produits des marchés de capitaux, comme moyens d'orienter une part plus importante des envois de fonds vers l'investissement. La manifestation a accru la visibilité des approches africaines en matière de politiques et renforcé la coopération entre les gouvernements, les entités des Nations Unies et les partenaires de développement.

B.3.2- Dialogue mondial et Sud-Sud – Forum d'examen des migrations internationales

20. Lors du deuxième Forum d'examen des migrations internationales, tenu à New York, le Bureau sous-régional et les Gouvernements tunisien et ghanéen ont organisé une manifestation parallèle de haut niveau à laquelle ont participé 40 personnes, dont 27 femmes, avec des contributions de la Jamaïque, du Zimbabwe, de l'OIM, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du Fonds international de développement agricole. La manifestation a permis aux pays d'échanger leurs expériences nationales sur l'intégration des contributions de la diaspora et des envois de fonds dans les programmes de développement et a formulé des recommandations pratiques pour faire progresser le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Elle a renforcé l'apprentissage Sud-Sud, accru la visibilité des priorités africaines dans le dialogue mondial sur les migrations et élargi la coopération autour du lien entre migration et développement.

C- Domaine de résultat 2 : les États membres de la CEA mobilisent des financements pour réaliser le développement durable

21. Le Bureau sous-régional a répondu aux pressions budgétaires et à l'alourdissement de la dette en renforçant la gestion de la dette publique et la mobilisation des ressources intérieures. En Égypte, l'appui a débouché sur des instruments stratégiques de gestion de la dette et un outil analytique personnalisé ; en Sierra Leone, il a renforcé les bases juridiques et institutionnelles du développement du marché intérieur de la dette. Les travaux fiscaux menés en Égypte, en Libye et au Soudan ont porté sur la modernisation, la numérisation et le respect des obligations, tandis que la Tunisie a élaboré une stratégie intégrée de finance verte et durable.

C.1- Renforcement de la gestion de la dette publique, des marchés financiers et du financement durable

C.1.1- Amélioration de l'analyse de la viabilité de la dette et des capacités de gestion de la dette en Égypte

22. Le BSR-AN a fourni au Ministère égyptien des finances un outil personnalisé d'AVD et a formé l'UGD à l'utilisation de modules d'analyse de scénarios, de tests de résistance et de gestion du passif adaptés au profil d'endettement de l'Égypte. L'intervention a renforcé l'autonomie des fonctionnaires pour évaluer la viabilité de la dette et sa sensibilité aux chocs macroéconomiques et de financement, et a amélioré la base analytique pour gérer les risques de refinancement, de taux d'intérêt et de change. L'outil complète l'appui antérieur au plan d'emprunt de l'Égypte et constitue une plateforme pratique pour une gestion prospective de la dette. Le suivi devrait porter sur l'exploration d'instruments obligataires durables avec l'UGD.

C.1.2- Renforcement des capacités régionales et apprentissage entre pairs en matière de finance souveraine

23. En collaboration avec Financial Sector Deepening Africa (FSD Africa), le BSR-AN a organisé le deuxième Forum africain sur la finance souveraine à l'intention de représentants des ministères des finances, des bureaux de gestion de la dette, des institutions multilatérales, des investisseurs, des agences de notation, des organisations philanthropiques et des partenaires techniques provenant de 18 pays africains et d'ailleurs. Au moyen de séances plénières, de discussions par pays et d'un apprentissage entre pairs, les participants ont examiné la viabilité de la dette, les relations avec les investisseurs, les marchés nationaux de capitaux, le financement climatique et la réforme de l'architecture financière internationale. Les responsables de la gestion de la dette ont approfondi leur connaissance des obligations liées au développement durable, des sukuk verts, des échanges dette-climat et dette-nature, ainsi que de leur utilisation possible dans le refinancement et la gestion du passif. Le Forum a également mis en relation les institutions publiques avec des fournisseurs de garanties et des partenaires philanthropiques et multilatéraux autour du financement mixte et concessionnel. Des webinaires de suivi avec des investisseurs permettront d'approfondir le dialogue avec les marchés et d'intégrer le point de vue des investisseurs institutionnels dans les travaux futurs.

C.1.3- Appui aux stratégies et instruments de financement durable en Tunisie

24. Le Bureau sous-régional a aidé le Ministère tunisien de l'économie et de la planification et la Bourse de Tunis à élaborer une stratégie globale de finance verte et durable alignée sur les priorités nationales de développement, les objectifs de développement durable et l'Accord de Paris. La stratégie répond à la fragilité économique et aux pressions climatiques, notamment la rareté de l'eau, les tensions sur l'agriculture, la hausse des températures et l'érosion côtière, et définit des axes stratégiques, des instruments de financement, des réformes réglementaires et une feuille de route de mise en œuvre pour 2026-2028. Elle dépasse ainsi le stade du diagnostic en fournissant un cadre opérationnel pour mobiliser des ressources en faveur d'un développement à faible émission de carbone et résilient face aux changements climatiques. La CEA a été identifiée comme partenaire technique pour plusieurs axes stratégiques et activités de la feuille de route, ce qui crée une base pour un appui continu pendant la mise en œuvre.

C.1.4- Renforcement des cadres nationaux de gestion de la dette et des capacités institutionnelles

25. Le BSR-AN a renforcé les cadres nationaux de gestion de la dette grâce à des services consultatifs ciblés combinant planification stratégique, développement institutionnel et renforcement des capacités. En Égypte, l'appui fourni avec Global Sovereign Advisory a permis à l'UGD de finaliser et de publier la SEMT pour 2026-2029 et le plan annuel d'emprunt pour 2025-2026, offrant un cadre plus clair pour gérer la composition de la dette, les coûts de financement et les risques de refinancement, de taux d'intérêt et de change, tout en améliorant la communication des objectifs du Gouvernement en matière de gestion de la dette. La même approche axée sur les résultats a été étendue à la Sierra Leone, où l'appui au Ministère des finances a renforcé les fondements juridiques et institutionnels du marché intérieur de la dette, éclairé les travaux sur le projet de loi de 2026 relatif à la gestion de la dette publique et amélioré les capacités des hauts fonctionnaires en matière de risque souverain et de gestion de la dette. Ensemble, ces interventions ont renforcé les capacités nationales à planifier, gérer et suivre la dette publique dans des cadres stratégiques et institutionnels plus cohérents, tout en jetant les bases d'une assistance technique continue en fonction des priorités nationales.

C.2- Renforcement de la mobilisation des ressources intérieures et de l'administration fiscale

C.2.1- Renforcement de la mobilisation des recettes fiscales en Égypte, en Libye et au Soudan

26. Le Bureau sous-régional a appuyé la modernisation de l'administration fiscale en Égypte, en Libye et au Soudan au moyen d'une assistance technique et d'activités ciblées de renforcement des capacités. En Libye, deux ateliers ont formé 30 fonctionnaires à l'utilisation du nouveau système fiscal en ligne et ont appuyé l'introduction des paiements en ligne. En Égypte, des formations sectorielles ont porté sur la fiscalité de l'agriculture, de la construction, de l'immobilier et des activités industrielles et ont contribué à améliorer le respect des obligations fiscales parmi les grands contribuables du secteur agricole. Au Soudan, une visite d'étude auprès de l'administration fiscale égyptienne, suivie d'une formation, a renforcé les capacités en matière d'administration des impôts indirects. Sur l'ensemble de la période de réforme, l'Égypte a enregistré une augmentation de 30 % de ses recettes fiscales en 2025/2026, tandis que la Libye a progressé dans la numérisation des paiements fiscaux. Ces interventions ont renforcé les capacités techniques et fourni une base pour poursuivre l'appui aux pratiques de contrôle, au respect des obligations et à la modernisation.

C.2.2- Renforcement des capacités de l'administration fiscale au Soudan grâce à la coopération Sud-Sud

27. Quinze fonctionnaires soudanais des impôts ont participé à une visite d'étude consacrée à la modernisation de l'administration fiscale égyptienne, suivie d'un atelier de cinq jours sur la fiscalité indirecte pour un autre groupe de 15 fonctionnaires. Le programme a combiné une présentation de la gestion stratégique, de la planification et des centres des grands contribuables avec une formation pratique à l'administration, au suivi et au contrôle de la taxe sur la valeur ajoutée. Les participants ont acquis des outils pour améliorer le respect des obligations, élargir l'assiette fiscale et renforcer le recouvrement des recettes. Cette séquence illustre la manière dont la coopération Sud-Sud peut transformer l'expérience de modernisation d'un autre pays en apprentissage institutionnel pratique et adapté aux besoins du Soudan.

C.2.3- Modernisation des systèmes fiscaux au niveau national

C.2.3.1- Renforcement du système fiscal et de la mobilisation des recettes intérieures en Égypte

28. Le Bureau sous-régional a achevé un rapport détaillé et une note d'orientation retraçant sa coopération avec l'administration fiscale égyptienne de 2023 à 2025. Les deux produits tirent les enseignements de 12 ateliers ciblés d'assistance technique portant sur les secteurs à haut risque, les centres des grands contribuables, les pratiques de contrôle, le respect des obligations fiscales, l'information financière, les risques transfrontaliers et la fiscalité des entreprises publiques. Cette coopération a été associée à des résultats tangibles des réformes, notamment une diminution des différends fiscaux, en particulier au Centre des grands contribuables², ainsi qu'un doublement des contributions fiscales des entreprises publiques après l'adoption de la loi no 159 de 2023, qui a instauré un traitement fiscal égal entre entités publiques et privées. Le rapport fournit une analyse détaillée, tandis que la note d'orientation traduit les données probantes en enseignements concis à l'intention des décideurs. Le suivi étendra l'appui à d'autres secteurs stratégiques.

C.2.3.2- Modernisation du système fiscal de la Libye

29. Grâce à l'assistance technique, aux travaux de diagnostic, aux ateliers et aux échanges Sud-Sud avec l'administration fiscale égyptienne, le Bureau sous-régional a aidé la Libye à définir un modèle d'administration fiscale davantage fondé sur les risques, axé sur les secteurs et orienté vers le respect des obligations. Les hauts responsables ont été sensibilisés à la planification stratégique, à la segmentation des contribuables, à la restructuration institutionnelle, à la réforme législative, à la simplification des procédures et aux systèmes modernes de technologies de l'information. L'intervention a renforcé les connaissances techniques et appuyé la transition de l'administration fiscale libyenne vers une administration plus moderne et résiliente, tout en créant une base pratique pour la poursuite du dialogue sur les réformes et la coopération technique.

C.2.4- Dialogue régional sur les politiques de mobilisation des ressources intérieures

30. Une réunion de groupe d'experts tenue pendant la quarantième réunion du Comité a permis aux administrations nord-africaines d'échanger leurs expériences sur la réforme fiscale, l'inclusion

financière, les envois de fonds, la formalisation et la numérisation de l'administration des recettes. Les discussions ont porté sur la déclaration électronique, la facturation électronique, les paiements numériques, les contrôles fondés sur les risques et la détection de la fraude assistée par l'intelligence artificielle, et ont fait ressortir un message commun : la numérisation doit améliorer le respect des obligations, la transparence et la prestation de services, tandis que les technologies plus avancées exigent des infrastructures fiables, des systèmes interopérables, des données de qualité, une bonne gouvernance et un contrôle humain. Les expériences nationales ont mis en évidence les progrès réalisés en Égypte, en Libye et en Mauritanie et ont établi un lien entre inclusion financière, formalisation et mobilisation plus large des ressources intérieures. La réunion a débouché sur un ensemble consolidé de recommandations de politique concernant la réforme budgétaire, les infrastructures numériques et d'innovation, la gouvernance des données et la transparence budgétaire, constituant une référence commune pour le dialogue et la coopération technique ultérieurs.

D- Domaine de résultat 3 : Les membres de la CEA augmentent la productivité, la diversification et la valeur ajoutée pour accélérer la croissance inclusive et durable

31. Le BSR-AN a fait progresser un portefeuille d'activités en faveur de l'intégration commerciale, de la compétitivité des PME, de la transformation productive et de la croissance résiliente. Les travaux ont porté aussi bien sur la mise en œuvre nationale de la ZLECAf et la préparation au commerce numérique que sur le financement, la formalisation et la durabilité des PME. Les produits analytiques ont été reliés à un suivi opérationnel en Libye, en Égypte et en Algérie, tandis que de nouveaux cadres ont été élaborés pour la durabilité des PME et la croissance résiliente. Le BSR-AN a également obtenu 635 400 dollars des États-Unis au titre de la dix-huitième tranche du Compte pour le développement afin de soutenir les MPME dirigées par des femmes dans quatre pays d'Afrique du Nord.

D.1- Promotion de l'intégration commerciale, du commerce numérique et des chaînes de valeur régionales

D.1.1- Appui à la mise en œuvre nationale de la ZLECAf par l'élaboration d'un volet vert en Libye

32. Le Bureau sous-régional a aidé la Libye à élaborer un volet vert de sa stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf, en collaboration avec le Ministère du commerce. Ce volet intègre les considérations environnementales, climatiques et de durabilité dans les priorités commerciales, tout en faisant de la transition verte un moteur potentiel de diversification, de transformation productive, d'emploi et de compétitivité. La Libye dispose ainsi d'un cadre de mise en œuvre de la ZLECAf plus complet, qui tient compte des nouvelles exigences de durabilité et fournit une base pour aider le secteur privé à identifier les possibilités offertes par les marchés africains. En reliant l'intégration commerciale à la transition verte, l'initiative renforce les fondements des politiques favorisant la participation de la Libye aux chaînes de valeur régionales et offre un modèle d'adaptation des stratégies nationales relatives à la ZLECAf aux nouvelles conditions économiques et environnementales.

D.1.2- Renforcement de l'environnement propice au commerce numérique

D.1.2.1- Traduire le dialogue régional en priorités d'action pour le commerce numérique

33. Le Forum de développement de l'Afrique du Nord a réuni 100 représentants et experts des gouvernements, du secteur privé, de la société civile, du monde universitaire et d'organisations internationales pour examiner la mise en œuvre du Protocole de la ZLECAf sur le commerce numérique. Les participants ont convergé autour de quatre priorités structurantes : une mise en œuvre efficace des politiques, les infrastructures physiques et numériques, le capital humain et des écosystèmes numériques inclusifs. Une attention particulière a été accordée à la protection des données, aux paiements sécurisés, aux plateformes transfrontalières interopérables, à la logistique et aux compétences. Le Bureau sous-régional a ensuite traduit les discussions, dans un rapport, en recommandations pratiques. Le Forum a ainsi relié le dialogue de haut niveau sur les politiques à un cadre pratique visant à renforcer les conditions nécessaires au commerce numérique en Afrique du Nord.

D.1.2.2- Faire progresser la préparation nationale à la mise en œuvre du Protocole de la ZLECAf sur le commerce numérique

34. Le Bureau sous-régional a évalué l'état de préparation des sept membres nord-africains de la ZLECAf à mettre en œuvre le Protocole sur le commerce numérique et à en tirer parti. Le rapport d'orientation cartographie leur niveau d'engagement à l'égard du Protocole et évalue leur préparation dans les domaines des infrastructures numériques, du commerce électronique et de l'accès aux marchés, des paiements numériques, de l'identité numérique ainsi que des cadres réglementaires et juridiques. Il recense les possibilités liées aux services numériques intra-africains, au renforcement des écosystèmes de PME et de jeunes entreprises, à une inclusion financière accrue, à la montée en gamme des chaînes de valeur régionales et à l'investissement, tout en mettant en évidence les écarts de préparation, la concentration des plateformes et les tensions liées à la gouvernance des données. La base factuelle comparative et les recommandations séquencées qui en résultent précisent l'alignement législatif, les réformes institutionnelles et le renforcement des capacités nécessaires pour passer de la ratification à la mise en œuvre nationale.

D.1.3- Renforcement de la participation du secteur privé aux chaînes de valeur régionales en Égypte

35. Un atelier de trois jours, organisé au Caire, a renforcé la capacité de 93 participants du secteur privé à utiliser les règles de la ZLECAf, les instruments de commerce numérique et les outils d'information commerciale afin d'accroître les exportations et de mieux s'intégrer aux chaînes de valeur africaines. La formation a porté sur les règles d'origine, les procédures tarifaires et douanières, le Protocole sur le commerce numérique et l'utilisation pratique du livre électronique des tarifs douaniers de la ZLECAf, de l'Observatoire africain du commerce et des mécanismes relatifs aux obstacles non tarifaires. Avant l'atelier, 75 % des participants interrogés déclaraient n'avoir aucune connaissance ou seulement des connaissances de base de la ZLECAf. Après la formation, 77 % des participants estimaient avoir désormais un bon niveau de connaissance ou être experts, 96,6 % des participants avaient par ailleurs l'intention d'appliquer les connaissances acquises dans les six mois. Cinq recommandations ont porté sur la sensibilisation du secteur privé, les outils numériques, les règles d'origine, les partenariats régionaux et le financement du commerce. Un projet complémentaire du Compte pour le développement renforcera les capacités numériques des MPME dirigées par des femmes en Égypte.

D.2- Renforcement des PME, de l'entrepreneuriat et de la transformation productive

D.2.1- Amélioration de l'accès des PME au financement en Algérie

36. Le Bureau sous-régional a fait progresser, avec le Ministère algérien des finances et le Bureau du Coordonnateur résident, un projet de coopération technique visant à identifier des mesures pratiques pour améliorer l'accès des PME au financement, en particulier dans l'industrie manufacturière et l'agro-industrie. Un cadre analytique couvrant les contraintes liées à la demande et à l'offre a été achevé, et un instrument d'enquête destiné à 500 PME a été préparé. Les consultations avec les entreprises, les institutions financières et les experts ont permis d'identifier des obstacles préliminaires, notamment la faiblesse de la structuration financière et managériale des PME, le manque d'informations fiables, les contraintes liées aux garanties, les asymétries d'information et des incitations bancaires favorisant les activités à moindre risque. Bien que le projet soit encore en cours, ces résultats ont déjà créé une base factuelle plus structurée pour le dialogue sur les politiques. La prochaine phase achèvera l'enquête auprès des PME ainsi que les évaluations bancaires et institutionnelles, intégrera les conclusions dans des recommandations hiérarchisées et validera les réformes avec les parties prenantes nationales.

D.2.2- Appui à la formalisation des entreprises et à l'inclusion financière en Algérie

37. À la demande du Gouvernement, le Bureau sous-régional a élaboré un cadre analytique visant à intégrer progressivement les flux financiers informels dans le système bancaire formel algérien. Plutôt que de réduire l'informalité à la seule détention de liquidités en dehors du système bancaire, le cadre examine les facteurs économiques, institutionnels et comportementaux et distingue les travailleurs indépendants, les microentreprises, les salariés informels et les entreprises enregistrées qui dissimulent une partie de leurs activités. Une enquête auprès de 300 entreprises, des entretiens qualitatifs et des consultations avec les parties prenantes sont utilisés pour cartographier ces mécanismes et les flux associés. Les travaux ont déjà élargi le dialogue sur les politiques en reliant la formalisation à l'inclusion financière, à la fiscalité, à l'accès au financement et aux marchés, au soutien aux entreprises, à la numérisation, au respect des obligations et à la coordination institutionnelle. La prochaine phase

consolidera le diagnostic, élaborera conjointement une feuille de route de politique et validera les mesures avec les parties prenantes nationales, avec la possibilité de tester certains mécanismes à partir de 2027, sous réserve d'une demande du Gouvernement et des ressources disponibles.

D.2.3- Renforcement de l'entrepreneuriat et de sa contribution à la croissance inclusive

38. Dans une étude de politique couvrant la période 1990-2024, le Bureau sous-régional a montré que la création d'entreprises ne se traduit pas automatiquement par une croissance économique durable en Afrique du Nord. L'analyse met en évidence une faible relation contracyclique à long terme et, à court terme, un schéma dans lequel l'incidence de l'entrepreneuriat devient positive avec un décalage, ce qui laisse entendre que les entreprises ont besoin de temps et de conditions favorables pour arriver à maturité, améliorer leur productivité et diffuser l'innovation. Elle souligne également la prévalence d'un travail indépendant de nécessité et à faible productivité ainsi que des contraintes structurelles liées à l'informalité, aux compétences et à la productivité. Dans le même temps, l'existence d'une relation stable à long terme entre développement des entreprises et croissance confirme l'importance du développement entrepreneurial lorsqu'il est soutenu par des institutions et des politiques appropriées. Les conclusions appellent à passer d'une logique axée sur le nombre d'entreprises à une approche privilégiant leur qualité, leur productivité, leur formalisation et l'utilisation des technologies.

D.2.4- Appui à la transition durable et résiliente des PME

39. Le Bureau sous-régional a élaboré l'architecture d'une méthodologie pour la transition durable et résiliente des PME du secteur de la transformation agroalimentaire en Algérie, en Tunisie et au Sénégal. Le cadre combine l'analyse des systèmes socioécologiques, l'évaluation de la résilience, l'analyse de scénarios, une théorie du changement, le séquençage des transformations, l'évaluation des options de politique et des trajectoires adaptatives. Sa valeur ajoutée tient au fait qu'il relie le diagnostic des lacunes actuelles en matière de durabilité à des objectifs de long terme et à des choix de politique, au lieu de traiter la durabilité comme une évaluation ponctuelle. L'approche est conçue pour intégrer les outils nationaux existants tout en proposant une structure commune adaptable à différents contextes. Bien qu'elle n'ait pas encore été testée sur le terrain, elle fournit une base pratique au dialogue national sur la transition des PME. La prochaine phase finalisera le cadre et les outils, sollicitera l'appropriation nationale et testera la méthodologie dans les trois pays en 2027, en utilisant les enseignements de la mise en œuvre pour affiner l'approche.

D.3- Mise en place de trajectoires de croissance résiliente et de transformation structurelle

D.3.1- Repenser la transformation structurelle dans les pays à revenu intermédiaire

40. Le Bureau sous-régional a achevé et diffusé le rapport intitulé « Repenser le piège du revenu intermédiaire face aux nouveaux défis mondiaux » qui actualise le débat sur le développement des pays à revenu intermédiaire à la lumière des changements climatiques, de l'évolution technologique rapide portée par l'intelligence artificielle et de la fragmentation géoéconomique. Le rapport fait valoir qu'une convergence durable dépend de plus en plus non seulement de la productivité et de la transformation structurelle, mais aussi de systèmes productifs résilients, de capacités technologiques et d'innovation nationales et d'institutions capables de s'adapter à l'incertitude. Des études de cas nationales illustrent la manière dont ces pressions interagissent avec différentes trajectoires de développement et contribuent à identifier les priorités de réforme pour la transformation productive et la croissance à long terme. La diffusion du rapport a fourni aux décideurs et aux équipes de la CEA une base factuelle actualisée et a fait de la résilience un thème central du programme analytique et de coopération technique ultérieur du Bureau sous-régional.

D.3.2- Élaboration d'un cadre conceptuel et méthodologique pour la croissance résiliente

41. S'appuyant sur le rapport consacré aux pays à revenu intermédiaire, le Bureau sous-régional a posé les fondements d'un cadre permettant d'évaluer la manière dont les composantes productives, sociales, budgétaires, technologiques, institutionnelles et écologiques d'un modèle de croissance réagissent aux chocs et aux pressions structurelles de long terme. L'approche commence par identifier la manière dont la croissance est générée, puis évalue les capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation de ses fondements. Elle permet ainsi d'examiner la transformation économique, l'inclusion et la durabilité environnementale dans un cadre analytique unique et ouvre la voie à des approches de modélisation capables de saisir les rétroactions non linéaires et les risques systémiques. La prochaine phase achèvera

la méthodologie, la testera au moyen d'un dialogue technique et de politique avec les États membres et la traduira en trajectoires de politiques pratiques, en services consultatifs et en projets nationaux éventuels.

D.3.3- Élaboration de réponses innovantes à l'intersection du climat et du financement

42. Compte tenu de la forte exposition de l'Afrique du Nord aux risques climatiques et de l'augmentation des pressions budgétaires liées à l'adaptation, à la résilience et aux pertes induites par le climat, et en s'appuyant sur les travaux plus larges de la CEA consacrés à la viabilité de la dette, à la vulnérabilité climatique et à la marge de manœuvre budgétaire, le Bureau sous-régional a élaboré une étude de politique examinant l'intérêt d'une décote climatique de la dette pour l'Afrique. L'approche proposée lie un éventuel allègement de la dette à la vulnérabilité climatique, aux pertes de revenu attendues et aux coûts d'adaptation. L'étude présente l'endettement élevé et l'exposition aux risques climatiques comme un piège climat-dette qui s'autoalimente : les chocs affaiblissent la croissance et les recettes publiques tout en augmentant les besoins d'adaptation et de reconstruction ainsi que les coûts d'emprunt. Elle traite donc l'allègement de la dette comme un instrument de politique climatique et de développement durable, et non uniquement comme une réponse à l'insolvabilité. La proposition examine les critères d'éligibilité, le périmètre de la dette, l'ampleur de la décote, la conditionnalité, le partage de la charge et les dispositifs institutionnels, et fait valoir que la marge de manœuvre budgétaire créée par l'allègement devrait soutenir des stratégies de transition définies et pilotées au niveau national. L'étape suivante consistera à associer les États membres et les négociateurs africains, à affiner la conception en fonction des priorités africaines et à étudier les moyens de faire progresser le concept dans les discussions sur la dette, le financement climatique et la réforme de l'architecture financière mondiale.

III- Initiatives spéciales, interaction avec les divisions du siège et partenariats

A- Initiatives spéciales et plateformes transversales de dialogue

A.1- Dialogue régional sur la finance souveraine et la viabilité de la dette

43. Le deuxième Forum africain sur la finance souveraine a réuni gouvernements, bureaux de gestion de la dette, institutions financières, investisseurs et partenaires techniques autour de la viabilité de la dette, du financement durable et de la réforme de l'architecture financière internationale. Son modèle de partenariat a combiné la demande des gouvernements, une expertise spécialisée et l'apprentissage entre pays et a créé une plateforme pour poursuivre le dialogue avec les investisseurs et les partenaires financiers.

A.2- Dialogue régional sur la transformation numérique, le commerce et la mise en œuvre de la ZLECAf

44. Le Forum de développement de l'Afrique du Nord a relié l'analyse du Protocole sur le commerce numérique menée par le Bureau sous-régional à la mise en œuvre nationale de la ZLECAf et au renforcement des capacités du secteur privé. La participation des gouvernements, du monde universitaire, du secteur privé et des organisations internationales a contribué à traduire les constats analytiques en priorités régionales communes concernant les infrastructures, la réglementation, les compétences et les écosystèmes numériques.

A.3- Manifestation mondiale sur la mise à profit du potentiel des envois de fonds et des contributions de la diaspora pour le développement social en Afrique – Deuxième Sommet mondial pour le développement social

45. Lors du deuxième Sommet mondial pour le développement social, la manifestation parallèle organisée par le Bureau sous-régional avec la Tunisie et le Ghana a porté l'expérience africaine en matière d'envois de fonds et de mobilisation de la diaspora dans un processus mondial de politique et a relié les expériences nationales de réforme au débat international sur les sources alternatives de financement du développement et l'innovation financière.

A.4- Dialogue mondial et Sud-Sud sur les contributions de la diaspora et les envois de fonds – Deuxième Forum d'examen des migrations internationales à New - York

46. La manifestation parallèle organisée dans le cadre du Forum d'examen des migrations internationales a étendu les travaux du Bureau sous-régional sur les liens entre migration et développement au dialogue mondial et Sud-Sud, en reliant l'assistance technique au niveau national aux échanges internationaux sur la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

B- Partenariats

B.1- Autres divisions et bureaux sous-régionaux de la Commission économique pour l'Afrique

47. La collaboration entre bureaux a élargi la portée des travaux du Bureau et renforcé leur profondeur technique du Bureau sous-régional. Le programme consacré au lien entre migration et développement a associé les bureaux sous-régionaux de la CEA en Afrique de l'Est, en Afrique de l'Ouest et en Afrique Australe, tandis que les divisions du siège ont apporté une expertise spécialisée sur les migrations, la dette, le financement durable et la ZLECAf. Cette collaboration a favorisé l'apprentissage entre sous-régions sans dupliquer les capacités.

B.2- Système des Nations Unies et bureaux des coordonnateurs résidents

48. Les bureaux des coordonnateurs résidents et les entités des Nations Unies ont soutenu l'appropriation nationale et la cohérence dans le cadre d'une approche coordonnée des Nations Unies, notamment pour les travaux sur le financement des PME et les flux financiers informels en Algérie ainsi que sur la mobilisation de la diaspora en Tunisie. L'OIM et d'autres entités des Nations Unies ont également contribué aux manifestations mondiales sur les migrations, reliant les travaux techniques menés au niveau national à des processus plus larges de politique des Nations Unies.

B.3- Partenaires de développement, institutions financières et partenaires techniques

49. Les partenaires techniques ont renforcé la mise en œuvre grâce à leur expertise spécialisée et à leurs réseaux de financement. Global Sovereign Advisory a appuyé les travaux sur la dette en Égypte et en Sierra Leone ; FSD Africa et d'autres partenaires ont contribué au dialogue sur la finance souveraine ; et les institutions financières et experts algériens ont éclairé les diagnostics sur le financement des PME et les flux financiers informels.

B.4- Institutions nationales, milieux universitaires et institutions du secteur privé

50. Les partenariats avec les ministères, les administrations fiscales et de la dette, les universités et les acteurs du secteur privé ont relié l'analyse à la mise en œuvre. Ces relations ont appuyé les activités relatives à la dette, à la fiscalité et à la ZLECAf et contribué à faire en sorte que les recommandations tiennent compte des priorités nationales, des contraintes de mise en œuvre et des réalités du marché.

IV- Mise en œuvre des recommandations de la précédente réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord

51. Tout au long de la période considérée, les travaux du Bureau sous-régional ont été guidés par les recommandations adoptées à la quarantième réunion du Comité. Les résultats décrits plus haut y répondent au moyen de travaux analytiques, d'une assistance technique, de services consultatifs, du renforcement des capacités et d'un dialogue sur les politiques. Afin d'éviter de reproduire les éléments détaillés déjà présentés dans la section II, les paragraphes ci-après résument la principale contribution apportée à chacune des recommandations.

a) Continuer d'aider ses membres à renforcer la mobilisation des ressources intérieures grâce à la modernisation des systèmes fiscaux, à la transformation numérique, à l'amélioration de la gestion des finances publiques, à la promotion de l'inclusion financière et à une plus grande efficacité dans l'utilisation et l'allocation des ressources publiques.

52. Le Bureau sous-régional a appuyé la modernisation fiscale en Égypte, en Libye et au Soudan et fait progresser en Algérie les travaux sur le financement des PME et la formalisation des flux financiers informels, renforçant ainsi l'administration numérique, le respect des obligations et l'inclusion financière.

b) Aider ses membres à gérer et maîtriser leur niveau d'endettement, à réduire le fardeau de leur dette et à en assurer la viabilité.

53. L'appui à l'Égypte a débouché sur la stratégie d'endettement à moyen terme 2026-2029, le plan annuel d'emprunt et un outil personnalisé d'analyse de la viabilité de la dette, complétés par l'apprentissage régional entre pairs dans le cadre du deuxième Forum africain sur la finance souveraine.

c) Aider ses membres à élaborer des stratégies intégrées de financement durable qui renforcent leur capacité à mobiliser des ressources alternatives, notamment le financement climatique, afin de lever des fonds supplémentaires.

54. Le Bureau sous-régional a appuyé la stratégie tunisienne de finance verte et durable, promu des instruments de financement durable dans le cadre du Forum sur la finance souveraine et élaboré une proposition de décote climatique de la dette pour l'Afrique.

d) Renforcer la coopération Sud-Sud, partager les meilleures pratiques et les expériences et utiliser les technologies numériques innovantes pour soutenir la mobilisation des ressources intérieures.

55. Des fonctionnaires des administrations fiscales soudanaise et libyenne ont tiré parti de l'expérience de modernisation de l'Égypte, tandis que la réunion du groupe d'experts sur la mobilisation des ressources intérieures a favorisé les échanges régionaux sur l'administration fiscale numérique, les outils assistés par l'intelligence artificielle et l'inclusion financière.

e) Renforcer les capacités institutionnelles afin d'améliorer l'administration fiscale, d'élargir l'assiette fiscale dans un souci de justice fiscale, de maîtriser le niveau de la charge fiscale, d'intégrer le secteur informel dans l'économie formelle et de réduire les flux financiers illicites.

56. L'appui au renforcement des capacités fiscales en Égypte, en Libye et au Soudan a été complété par le projet algérien sur la formalisation des flux financiers informels, qui élabore une feuille de route fondée sur des données probantes en matière d'inclusion, de fiscalité et de formalisation.

f) Aider ses membres à adopter les innovations et les technologies numériques modernes pour diversifier leurs économies, accroître le rôle de l'entreprise privée, relever les niveaux de productivité et développer le commerce régional, de manière à assurer des taux d'emploi plus élevés, une croissance macroéconomique durable et une intégration régionale renforcée.

57. Le Bureau sous-régional a agi en faveur du commerce numérique grâce au Forum de développement de l'Afrique du Nord, à un rapport sur le Protocole de la ZLECAf sur le commerce numérique et au renforcement des capacités du secteur privé en Égypte, parallèlement à un projet du Compte pour le développement en faveur des MPME dirigées par des femmes.

g) Continuer d'aider ses membres à élaborer des cadres financiers appropriés et des outils de financement innovants afin de tirer le meilleur parti possible des envois de fonds et des contributions de la diaspora pour financer le développement national et l'investissement et atteindre les objectifs de développement durable.

58. Le Bureau sous-régional a aidé la Tunisie et l'Égypte à renforcer leurs cadres relatifs aux contributions de la diaspora et aux envois de fonds, notamment par des réformes intégrées au plan de développement tunisien 2026-2030 et un dialogue consultatif sur l'investissement productif en Égypte.

h) Continuer d'aider ses membres à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, notamment par l'élaboration et l'application de stratégies nationales de mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine et par le renforcement de l'intégration régionale.

59. Le Bureau sous-régional a appuyé la mise en œuvre de la ZLECAf au moyen du volet vert de la stratégie libyenne, d'une évaluation régionale du Protocole sur le commerce numérique, du Forum de développement de l'Afrique du Nord et du renforcement des capacités du secteur privé en Égypte.

i) Aider ses membres à mettre en place l'environnement numérique nécessaire pour améliorer la qualité des données et renforcer leur partage, notamment en développant les capacités des États d'Afrique du Nord dans le domaine de l'intelligence artificielle.

60. Aucune activité spécifique n'a porté sur les systèmes nationaux de données ou le renforcement des capacités en matière d'intelligence artificielle ; ces questions ont néanmoins été abordées indirectement dans le dialogue sur le commerce numérique et l'administration fiscale assistée par l'intelligence artificielle.

j) Soutenir les États africains dans leur campagne en faveur de la réforme du système financier mondial afin de leur assurer une plus grande représentation dans les organes décisionnels des institutions financières internationales et d'accroître leur accès aux ressources nécessaires à la réalisation du développement durable.

61. Le Forum sur la finance souveraine et la proposition de décote climatique de la dette ont soutenu le dialogue africain sur la réforme de l'architecture financière internationale et l'amélioration de l'accès à des financements durables et concessionnels.

k) Continuer d'aider ses membres à mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités des institutions publiques et privées dans les domaines de la gouvernance, de l'accès au financement, en particulier au financement vert, de la numérisation et de l'utilisation des technologies modernes.

62. Le renforcement des capacités a porté sur le financement des PME en Algérie, le commerce numérique et l'utilisation de la ZLECAf en Égypte, la gestion fiscale et de la dette dans plusieurs pays ainsi que les instruments de financement durable grâce à l'apprentissage régional entre pairs.

l) Aider les États africains à intégrer le secteur informel dans le secteur formel en réalisant des études stratégiques et en facilitant l'échange de bonnes pratiques dans ce domaine.

63. En Algérie, le Bureau sous-régional combine une enquête auprès des entreprises, des entretiens et des consultations pour diagnostiquer les flux financiers informels et élaborer une feuille de route reliant formalisation, financement, fiscalité et coordination institutionnelle.

m) Encourager les institutions financières internationales et les agences de notation à réformer leurs normes et modèles actuels d'évaluation de la viabilité de la dette afin de mieux tenir compte des besoins liés au financement climatique et au développement durable.

64. Le dialogue régional sur la finance souveraine a réuni les autorités chargées de la dette, les institutions multilatérales et les agences de notation, tandis que l'étude sur la décote climatique de la dette préconise d'intégrer la vulnérabilité climatique et les coûts d'adaptation dans les considérations relatives à la dette.

n) Lancer des initiatives visant à élaborer de nouveaux instruments de financement reposant sur les ressources intérieures pour financer des partenariats transfrontaliers entre ses membres.

65. Aucun instrument spécifique de financement transfrontalier reposant sur les ressources intérieures n'a été finalisé. Les travaux connexes sur la mobilisation des ressources intérieures, le financement durable et le financement des PME fournissent une base analytique pour de futures initiatives.

o) Accorder la priorité à l'utilisation des données nationales, lorsqu'elles sont disponibles, et s'employer à actualiser les données existantes.

66. Le Bureau sous-régional a systématiquement utilisé des données nationales et des consultations au niveau des pays dans ses analyses socioéconomiques, ses évaluations des PME et de l'informalité, ses travaux sur la dette et ses diagnostics sur le lien entre migration et développement ; aucun projet distinct consacré aux systèmes statistiques n'a été mis en œuvre.

V- Défis et enseignements tirés

67. Le Bureau sous-régional a opéré dans un contexte marqué par des transitions politiques, des préoccupations sécuritaires, des pressions migratoires, des tensions régionales et des vulnérabilités climatiques susceptibles de retarder la mise en œuvre et de limiter la coopération transfrontalière. Ces conditions ont confirmé l'importance d'une assistance technique adaptable, de l'appropriation nationale

et du rôle de rassemblement du Bureau. L'un des principaux enseignements est que les initiatives régionales sont plus efficaces lorsqu'elles reposent sur une demande nationale concrète, l'apprentissage entre pairs et des partenariats axés sur la mise en œuvre.

68. La nouvelle équipe chargée de la croissance inclusive et du développement durable a dû faire face à un mandat très large avec des ressources limitées, ce qui renforce la nécessité d'un ciblage thématique plus précis. La transition durable et la résilience se sont imposées comme l'orientation principale, mais un dialogue stratégique plus soutenu avec les États membres est nécessaire pour préciser les priorités, éviter les doublons et aligner l'appui sur la demande. La faible réponse aux consultations initiales montre également la nécessité de mécanismes de mobilisation plus efficaces. Une plus grande sélectivité et un positionnement plus clair devraient renforcer les partenariats et la mobilisation des ressources dans un contexte de recul de l'aide au développement.

Annexe A : Liste des acronymes

Acronyme	Signification
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine
IA	Intelligence artificielle
UGD	Unité de gestion de la dette
MRI	Mobilisation des ressources intérieures
AVD	Analyse de la viabilité de la dette
CEA	Commission économique pour l'Afrique
FSD Africa	Financial Sector Deepening Africa
CIHFE	Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord
CIDD	Croissance inclusive et développement durable
FEMI	Forum d'examen des migrations internationales
OIM	Organisation internationale pour les migrations
MPME	Microentreprise et petite et moyenne entreprise
SEMT	Stratégie d'endettement à moyen terme
ODD	Objectif de développement durable
SMART	Spécifique, mesurable, réalisable, pertinent et assorti de délais
PME	Petite et moyenne entreprise
BSR-AN	Bureau sous-régional en Afrique du Nord
BSR-WA	Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest
USD	Dollar des États-Unis

Annexe B : Plan

Résumé exécutif.....	2
I- Vue d'ensemble.....	4
II- Principales réalisations.....	4
A- Renforcement du dialogue intergouvernemental fondé sur des données probantes et de la redevabilité.....	4
A.1- Production de données probantes pour le dialogue des États membres sur les politiques.....	4
A.1.1- Analyse et perspectives socioéconomiques sous-régionales	4
A.1.2- Suivi des programmes de développement régionaux et internationaux.....	4
A.2- Appui à la prise de décisions intergouvernementale, à la redevabilité et au suivi.....	5
A.2.1- Consolidation et transmission des recommandations de politique des États membres ...	5
A.2.2- Rendre compte de la mise en œuvre et de la redevabilité envers les États membres	5
B- Domaine de résultat 1 : Élaboration de politiques et de mesures fondées sur des données probantes destinées à tirer parti des contributions économiques des migrants.....	5
B.1- Renforcement des cadres nationaux de politique, de réglementation et de financement pour la mobilisation de la diaspora et les envois de fonds	5
B.1.1- Renforcement des liens entre migration et développement en Afrique	5
B.1.2- Mise à profit de la contribution économique des migrants	6
B.1.3- Renforcement de la coordination des politiques et des cadres de réforme en faveur d'une utilisation productive des envois de fonds	6
B.2- Renforcement des capacités institutionnelles et de la coordination interinstitutionnelle.....	6
B.2.1- Mise en œuvre opérationnelle d'outils nationaux pour intégrer les contributions de la diaspora et les envois de fonds dans la planification du développement	6
B.2.2- Renforcement de la coordination interinstitutionnelle pour intégrer les envois de fonds dans les stratégies nationales de développement	7
B.3- Connaissances, apprentissage entre pairs et plaidoyer mondial.....	7
B.3.1- Dialogue mondial sur les politiques relatives aux contributions de la diaspora et aux envois de fonds – Deuxième Sommet mondial pour le développement social.....	7
B.3.2- Dialogue mondial et Sud-Sud – Forum d'examen des migrations internationales	7
C- Domaine de résultat 2 : les États membres de la CEA mobilisent des financements pour réaliser le développement durable	7
C.1- Renforcement de la gestion de la dette publique, des marchés financiers et du financement durable.....	7
C.1.1- Amélioration de l'analyse de la viabilité de la dette et des capacités de gestion de la dette en Égypte.....	8
C.1.2- Renforcement des capacités régionales et apprentissage entre pairs en matière de finance souveraine	8
C.1.3- Appui aux stratégies et instruments de financement durable en Tunisie	8
C.1.4- Renforcement des cadres nationaux de gestion de la dette et des capacités institutionnelles.....	8
C.2- Renforcement de la mobilisation des ressources intérieures et de l'administration fiscale	9
C.2.1- Renforcement de la mobilisation des recettes fiscales en Égypte, en Libye et au Soudan	9
C.2.2- Renforcement des capacités de l'administration fiscale au Soudan grâce à la coopération Sud-Sud	9
C.2.3- Modernisation des systèmes fiscaux au niveau national.....	9
C.2.4- Dialogue régional sur les politiques de mobilisation des ressources intérieures	9
D- Domaine de résultat 3 : Les membres de la CEA augmentent la productivité, la diversification et la valeur ajoutée pour accélérer la croissance inclusive et durable.....	10
D.1- Promotion de l'intégration commerciale, du commerce numérique et des chaînes de valeur régionales.....	10
D.1.1- Appui à la mise en œuvre nationale de la ZLECAf par l'élaboration d'un volet vert en Libye	10

D.1.2- Renforcement de l'environnement propice au commerce numérique	10
D.1.3- Renforcement de la participation du secteur privé aux chaînes de valeur régionales en Égypte	11
D.2- Renforcement des PME, de l'entrepreneuriat et de la transformation productive	11
D.2.1- Amélioration de l'accès des PME au financement en Algérie.....	11
D.2.2- Appui à la formalisation des entreprises et à l'inclusion financière en Algérie.....	11
D.2.3- Renforcement de l'entrepreneuriat et de sa contribution à la croissance inclusive	12
D.2.4- Appui à la transition durable et résiliente des PME.....	12
D.3- Mise en place de trajectoires de croissance résiliente et de transformation structurelle.....	12
D.3.1- Repenser la transformation structurelle dans les pays à revenu intermédiaire	12
D.3.2- Élaboration d'un cadre conceptuel et méthodologique pour la croissance résiliente	12
D.3.3- Élaboration de réponses innovantes à l'intersection du climat et du financement	13
III- Initiatives spéciales, interaction avec les divisions du siège et partenariats.....	13
A- Initiatives spéciales et plateformes transversales de dialogue	13
A.1- Dialogue régional sur la finance souveraine et la viabilité de la dette.....	13
A.2- Dialogue régional sur la transformation numérique, le commerce et la mise en œuvre de la ZLECAF	13
A.3- Manifestation mondiale sur la mise à profit du potentiel des envois de fonds et des contributions de la diaspora pour le développement social en Afrique – Deuxième Sommet mondial pour le développement social.....	13
A.4- Dialogue mondial et Sud-Sud sur les contributions de la diaspora et les envois de fonds – Deuxième Forum d'examen des migrations internationales à New - York	14
B- Partenariats.....	14
B.1- Autres divisions et bureaux sous-régionaux de la Commission économique pour l'Afrique.....	14
B.2- Système des Nations Unies et bureaux des coordonnateurs résidents	14
B.3- Partenaires de développement, institutions financières et partenaires techniques	14
B.4- Institutions nationales, milieux universitaires et institutions du secteur privé.....	14
IV- Mise en œuvre des recommandations de la précédente réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord	14
V- Défis et enseignements tirés	16
Annexe A : Liste des acronymes.....	18
Annexe B : Plan	19